



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie masques covid-19 mesures insuffisantes

Question écrite n° 27721

Texte de la question

M. Jean-Louis Thiériot alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie de masques chirurgicaux et de protection respiratoire de type FFP2 que connaît le pays dans le contexte actuel d'épidémie du virus covid-19. Malgré les annonces faites de déstockage et d'envoi de millions de masques ces jours-ci, il lui fait part de l'inquiétude et de la colère des professionnels de santé et auxiliaires de vie quant au manque de réserves nécessaires pour le futur immédiat. Il apparaît en effet que cet approvisionnement ponctuel sera largement insuffisant pour couvrir les besoins des semaines à venir alors que le pic de l'épidémie est encore à venir. À cet égard, M. le député lui fait part de sa stupéfaction en apprenant que l'un des plus gros producteurs français (Société Valmy) se consacre à la fabrication de masques pour le *National health service* britannique qui a passé commande avant les autorités françaises. En outre, il lui signale l'insuffisance des mesures prises pour protéger les personnels de transport de secours et l'absence totale de mesures concernant les forces de l'ordre. Dans son communiqué de presse du 16 mars 2020, M. le ministre a en effet indiqué que les transporteurs sanitaires et les centres de secours allaient recevoir des masques chirurgicaux « pour les transports de cas possibles ou confirmés ». Alors que l'on sait que la majorité des personnes atteintes ne présentent pas de symptômes et qu'elles sont responsables de plus de la moitié des transmissions, limiter le port de masques uniquement en présence de cas suspects ou avérés est une restriction injustifiée qui met directement en danger les personnels de secours et concourt de façon certaine à la propagation du virus. Quant aux policiers et gendarmes chargés de verbaliser sur le terrain les contrevenants aux restrictions de déplacement édictées, la proximité immédiate et répétée avec la population même asymptomatique les place dans la même situation de danger de contamination, ce qui les amène à revendiquer un droit de retrait légitime. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin de pourvoir en masques de protection les professionnels de santé, auxiliaires de vie, pompiers, gendarmes, policiers et plus largement l'ensemble des fonctionnaires qui demeurent en contact direct et étroit avec la population. Il l'interroge aussi sur le manque d'anticipation du Gouvernement et les mesures qu'il compte prendre pour pallier cette carence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27721

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2020](#), page 2306

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)